

QUE monsieur Jean Belzile, sous-ministre adjoint engagé à contrat au ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie, soit engagé à contrat pour agir à titre sous-ministre adjoint au ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations, à compter des présentes et pour un mandat prenant fin le 21 mai 2015;

QUE les Règles concernant la rémunération et les autres conditions de travail des titulaires d'un emploi supérieur à temps plein adoptées par le gouvernement par le décret numéro 450-2007 du 20 juin 2007 s'appliquent à monsieur Jocelin Dumas comme sous-ministre du niveau 3;

QUE les Règles concernant la rémunération et les autres conditions de travail des titulaires d'un emploi supérieur à temps plein adoptées par le gouvernement par le décret numéro 450-2007 du 20 juin 2007 continuent de s'appliquer à monsieur Alain Proulx comme sous-ministre adjoint du niveau 1;

QUE le contrat d'engagement annexé au décret numéro 424-2012 du 2 mai 2012, modifié par le décret numéro 907-2012 du 20 septembre 2012 continue de s'appliquer à monsieur Jean Belzile pour la période s'échelonnant du 24 avril 2014 au 21 mai 2015 en faisant les adaptations nécessaires.

*Le greffier du Conseil exécutif,*  
JUAN ROBERTO IGLESIAS

61473

Gouvernement du Québec

### **Décret 402-2014, 24 avril 2014**

CONCERNANT la nomination de madame Catherine Ferembach comme sous-ministre adjointe aux Aînés au ministère de la Famille

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre :

QUE madame Catherine Ferembach, sous-ministre adjointe au ministère de la Santé et des Services sociaux, administratrice d'État II, soit nommée sous-ministre adjointe aux Aînés au ministère de la Famille, aux mêmes classement et traitement annuel à compter des présentes;

QUE les Règles concernant la rémunération et les autres conditions de travail des titulaires d'un emploi supérieur à temps plein adoptées par le gouvernement par le décret numéro 450-2007 du 20 juin 2007 s'appliquent à madame Catherine Ferembach comme sous-ministre adjointe du niveau 1.

*Le greffier du Conseil exécutif,*  
JUAN ROBERTO IGLESIAS

61474

Gouvernement du Québec

### **Décret 403-2014, 24 avril 2014**

CONCERNANT la nomination de madame Johanne Dumont comme sous-ministre associée chargée du Secrétariat à la condition féminine au ministère de la Justice

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre :

QUE madame Johanne Dumont, sous-ministre adjointe chargée du Secrétariat à la condition féminine au ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, administratrice d'État II, soit nommée sous-ministre associée chargée du Secrétariat à la condition féminine au ministère de la Justice, aux mêmes classement et traitement annuel à compter des présentes;

QUE les Règles concernant la rémunération et les autres conditions de travail des titulaires d'un emploi supérieur à temps plein adoptées par le gouvernement par le décret numéro 450-2007 du 20 juin 2007 continuent de s'appliquer à madame Johanne Dumont comme sous-ministre associée du niveau 1.

*Le greffier du Conseil exécutif,*  
JUAN ROBERTO IGLESIAS

61475